

L'ENJEU

Après les hôpitaux, les centres des impôts, les tribunaux, les casernes ou les directions départementales de l'équipement : les commissariats ? Difficile de ne pas faire le lien entre le changement du paysage policier envisagé par les pouvoirs publics et la modernisation de l'action publique (MAP) annoncée avant-hier par Jean-Marc Ayrault. Trois lettres censées incarner une réforme de l'Etat de gauche, plus juste et moins aveugle que la RGPP (révision générale des politiques publiques) menée pendant cinq ans par Nicolas Sarkozy. Mais le leitmotiv reste le même : simplifier, rationaliser et réaliser des économies. Dans un pays où, entre l'administration, la sécurité sociale et les collectivités locales, la dépense publique frôle les 1 100 Mds€ par an, le tour de vis est général. Certes, contrairement au gouvernement précédent, l'exécutif va créer l'an prochain 11 000 postes de fonctionnaires dans la police, la justice ou l'éducation. Mais à chaque fois, ces embauches ont été gagées par une réduction des effectifs dans les autres ministères. Jean-Marc Ayrault a prévu : d'ici à 2017, 60 Mds€ doivent être épargnés. A tous les étages. Y compris dans les petits commissariats.

LES CLÉS

La DCSP (Direction centrale de la sécurité publique) est la plus importante direction active de la police nationale à côté de ses petites sœurs que sont la Direction centrale de la police judiciaire et la Direction de la police aux frontières. Elle couvre 26,2 millions d'habitants (soit environ 40 % de la population), 1 596 communes et 617 zones urbaines sensibles (75 % des quartiers difficiles). Elle traite plus de 62 % des faits de délinquance perpétrés sur l'ensemble du territoire.



Les commissariats de France sont rattachés à la DCSP. Selon la taille et la géographie du département, certaines circonscriptions de police sont regroupées en districts. Il en existe 35.

La sécurité à Paris et dans les départements de la petite couronne parisienne (92, 93, 94) est, elle, exclusivement assurée par la préfecture de police de Paris. (PP).

Menace sur les petits commissariats

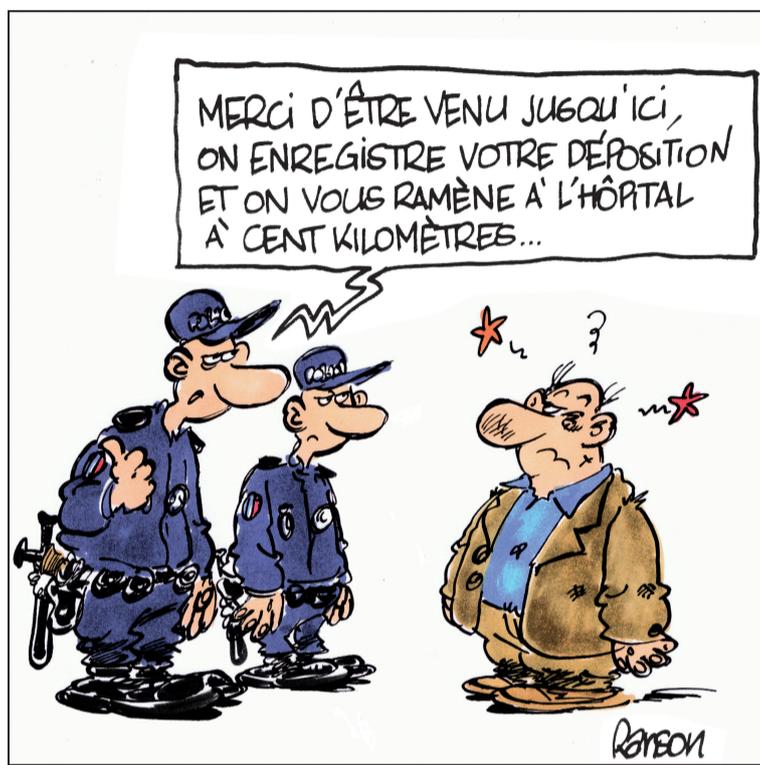
Le ministère de l'Intérieur travaille à une réforme qui prévoit le regroupement de certains commissariats. Syndicats et élus s'inquiètent de l'apparition de « déserts policiers ».

Economies obligent, tous les services publics y ont eu droit. Voilà que les commissariats de police sont à leur tour invités à se mettre à l'heure de la mutualisation et de la rationalisation. Des mots qui font grincer une profession déjà « sur les jantes », selon un syndicaliste, et qui font réagir élus et habitants, inquiets de l'apparition de « déserts policiers ».

Avec l'aval du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, la Direction centrale de la sécurité publique travaille discrètement à remodeler la carte de France des circonscriptions de police. Elle a produit un document fixant les objectifs de la réforme qui a été présentée aux syndicats de la profession, début décembre. Il n'évoque aucune fermeture de commissariat mais la création de grosses structures dans les grandes villes qui vont « pomper » une partie de leurs effectifs dans les « petits » commissariats voisins, dès lors privés physiquement de leurs brigades anticriminalité et des unités d'enquête, par exemple.

Les syndicats attendent Valls au tournant

A dix-huit mois des élections municipales où les questions de sécurité demeurent souvent centrales, le projet n'est pas neutre et touche aussi bien la grande couronne parisienne que la province. Les maires concernés qui ont eu vent du projet, comme Nathalie Kosciusko-Morizet à Longjumeau (Essonne), ont immédiatement réagi, obligeant quelques préfets à pratiquer un rétropédalage prudent. « A ce



stade, c'est une réflexion qui est engagée. Rien n'est décidé. Un processus de communication et d'information va désormais accompagner cette réflexion », rassure la Direction générale de la police nationale (DGPN), qui martèle que le fondement de cette réflexion est bien de mettre « plus de policiers sur le terrain, notamment la nuit, et de renforcer leur efficacité ».

Alors que Manuel Valls a, depuis son arrivée Place Beauvau, cherché à rassurer ses troupes, leur promettant même des renforts (6 000 postes de policiers et gendarmes annoncés pour 2013), les syndicats l'attendent cette fois au tournant. « Cela ressemble à une première étape avant la fermeture des petits commissariats », parle Synergie-Officiers, tandis qu'un

Dix départements concernés

Le projet de réforme de l'organisation territoriale de la police, qui doit mutualiser progressivement les moyens et les effectifs, vise dix départements et 18 des 35 districts : les Bouches-du-Rhône avec les districts de Marseille, Martigues, Arles et Aix-en-Provence, la Loire avec le district de Saint-Etienne, la Loire-Atlantique avec celui de Saint-Nazaire, le Pas-de-Calais avec le district de Béthune, les Pyrénées-Atlantiques avec celui de Bayonne, le Var avec le district de Toulon, la Seine-et-Marne avec celui de Torcy, l'Essonne avec ceux d'Evry, Juvisy-sur-Orge et Palaiseau, les Yvelines avec les districts d'Elancourt, Mantes-la-Jolie, Saint-Germain-en-Laye et Versailles, et enfin le Val-d'Oise avec ceux d'Argenteuil et Sarcelles.

commissaire s'interroge : « Manuel Valls ne cesse d'appeler au rapprochement de la police avec sa population. Or cette réforme risque de renforcer un sentiment d'éloignement. On veut faire avec la police ce qu'on a fait avec les petites épiceries de quartier et les centres commerciaux. On voit ce que ça donne aujourd'hui. »

DAMIEN DELSENY

VOIX EXPRESS

Propos recueillis par ELIA DAHAN

Craignez-vous une baisse du nombre de policiers dans les petites villes ?



J.-Gilbert Nguimbous
42 ans, manutentionnaire
Enghien-les-Bains (95)

« **Pas du tout.** Si le gouvernement a décidé de réduire les effectifs, c'est sûrement parce qu'il n'y a plus de boulot ! Aujourd'hui, tout le monde doit se serrer la ceinture, la police doit faire de même. Le plus important, c'est qu'il y ait toujours des patrouilles. S'ils ne diminuent que le secteur administratif, ce n'est pas un problème. La délinquance, elle est dans la rue. »



Lucile Bleu
26 ans, enseignante
Saint-Denis (93)

« **Non.** Cela n'est pas choquant d'en retirer quelques-uns à mon sens. La France a besoin d'argent, donc on pioche où l'on peut. Dans mon métier, c'est la même chose. Pour être déjà allée porter plainte, je peux garantir que le personnel administratif n'est pas très speed. Il y a beaucoup trop de personnes qui se cachent derrière leur bureau. On en voit dans tous les milieux, surtout dans le fonctionariat. »



Vincent Ganichoud
35 ans, maître d'ouvrage
Bois-Colombes (92)

« **Au contraire.** Dans les collectivités, il y a beaucoup de cas où deux employés effectuent un travail qui n'en nécessite qu'un. Mais je ne sais pas comment les policiers, eux, le vivent en interne, ils peuvent trouver cela scandaleux. De l'extérieur, je pense que ce changement peut être une bonne chose. Bien sûr, il faut que cela reste des transferts de postes et qu'il n'y ait pas de licenciements. »



Gilbert Daumas
70 ans, retraité
Toulon (83)

« **Oui,** car ce sont encore les petites villes qui vont être touchées. La proximité, en France, est ce qu'il y a de mieux pour les plus petites communes. En centralisant tout, nous allons revivre les mêmes problèmes que l'on connaît avec les déserts médicaux. Comme dans certains pays sous-développés, nous aurons des régions dans lesquelles il n'y aura plus de soins, plus de transports et plus de sécurité... »



Claudine Le Pors
65 ans, retraitée
Saint-Cloud (92)

« **Je suis partagée.** Ce domaine est essentiel, il ne faut donc pas que de tels changements aient un impact sur notre sécurité. Je pense qu'il faudrait répartir les postes au bénéfice des populations défavorisées qui, d'après moi, ont le plus besoin de policiers. S'il y a des suppressions de postes, j'ai peur qu'il y ait une hausse du chômage dans la police. Il est important qu'ils puissent retrouver un emploi. »